

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Réservé à l'administration
N° d'enregistrement

DOSSIER TECHNIQUE
de demande de certificat de navigabilité spécial d'aéronef en kit

Réservé à l'administration
Immatriculation
F – P _ _ _

Postulant propriétaire
Monsieur ❑ Madame ❑ Mademoiselle ❑ Personne morale ❑
Nom ou raison sociale : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
: ....
: ....
Téléphone : ....

Aéronef
Aéronef :
Marque : ....
Modèle : ....
N° de série :..
Nombre de places : ....
N° d'éligibilité : ....

Je certifie sincères et véritables les renseignements portés sur le présent dossier.

Date : **Nom, Prénom et signature**

[1] Sauf si le propriétaire est une personne morale.
[2] Si le propriétaire est une personne morale, nom, prénom et signature d'un responsable habilité.

DEFINITION AERODYNAMIQUE ET GEOMETRIQUE DE L'AERONEF

PLAN TROIS VUES

Insérer ici un plan 3 vues de votre hélicoptère ou le joindre en annexe

Référence de fuselage: ....
....

Verticale de référence des centrages (déterminée après mise à l'horizontale de la référence de fuselage) : ……..
....
....

Rotor :

Type :……………………………………………………

Diamètre :…………………………………………………

Surface :…………………………………………………

Largeur de pale:……………………………………………

Nombre de pales :………………………………………

Angle de calage de la corde de référence

du profil sur le plan de rotation **:…………………………**

Rotor de queue :

Type :………………………………………………… ……

Diamètre : ……………………………………………….

Surface :………………………………………….. ……

Largeur de pale:…………………………………

Nombre de pales :………………………………..

Angle de calage :…………………………………………

Fuselage

Longueur hors tout :

Hauteur :

Largeur cabine :

Empennage horizontal

Envergure : ………………………………………………

Corde moyenne :………………………………………..

Surface :…………………………………………………

Distance du foyer de l'empennage

horizontal à l'axe rotor :…………………………………

Angle de calage du plan fixe sur

la référence fuselage :…………………………………

Dérive :

Hauteur :…………………………………………………

Surface :…………………………………………………

Distance du foyer de la

dérive à l'axe rotor :……………………………………

Centrage:

Centrages prévus en utilisation :

- centrage limite avant : ....…
- centrage limite arrière :..................................…
- centrage limte droite :…………………………..
- centrage limite gauche :…………………………

DEFINITION TECHNOLOGIQUE

Groupe moto-propulseur

Moteur [1] **:**

Marque: . : ....
Type : . ...
Numéro : ....Cylindrée :...............
Poussée : ....Puissance : ....
Régime nominal: ....
Température d'huile:
- mini: ....
- maxi: ....

Pressions d'huile:
- mini: ....
- maxi: ....

Le présent moteur :
- est d'un type homologué;
- n'est pas d'un type homologué;
- n'a pas été entretenu suivant les normes en vigueur

Carburant :

Capacité maximal : ....
Type : ....
....

Huile :

Capacité maximal : ....
Type : ....

Débattement des commandes (en degrés):

Cyclique :
Avant :
Arrière :
Droite :
Gauche :

Palonniers :
Droite :
Gauche :

Instruments de bord :

Anémomètre [2] . . . . ❑
Niveau transversal (bille) [2] . . . . ❑
Altimètre [2] . . . . ❑
Compas magnétique compensable . . . . . . ❑
Variomètre [4] . . . . ❑
Tachymètre . . . . ❑
Manomètre d'admission . . . . ❑
Manomètre d'huile . . . . ❑
Thermomètre d'huile . . . . ❑
Thermomètre culasse. . . . . ❑
Jauge carburant . . . . ❑
Manomètre carburant. . . . . ❑
Voltmètre . . . . ❑

Autres instruments requis par le manuel d'installation motrice :

. . . . ❑
. . . . ❑
. . . . ❑

Plaquette

Une plaquette conforme au c) de l'article 17 de l'arrêté au C.N.S.K. a été apposée . . . . ❑

Atterrisseur

Patins ❑ à roues ❑
écartement :…………………………………..
roues : ....
freins : ....
amortisseurs : ....

---

[2] Obligatoire pour tout aéronef.

LIMITATIONS ET PERFORMANCES

Limites de vitesse (vitesse indiquée) :

Vne (Vitesse à ne jamais dépasser)	
Vno (Vitesse à ne pas dépasser en atmosphère turbulente)	

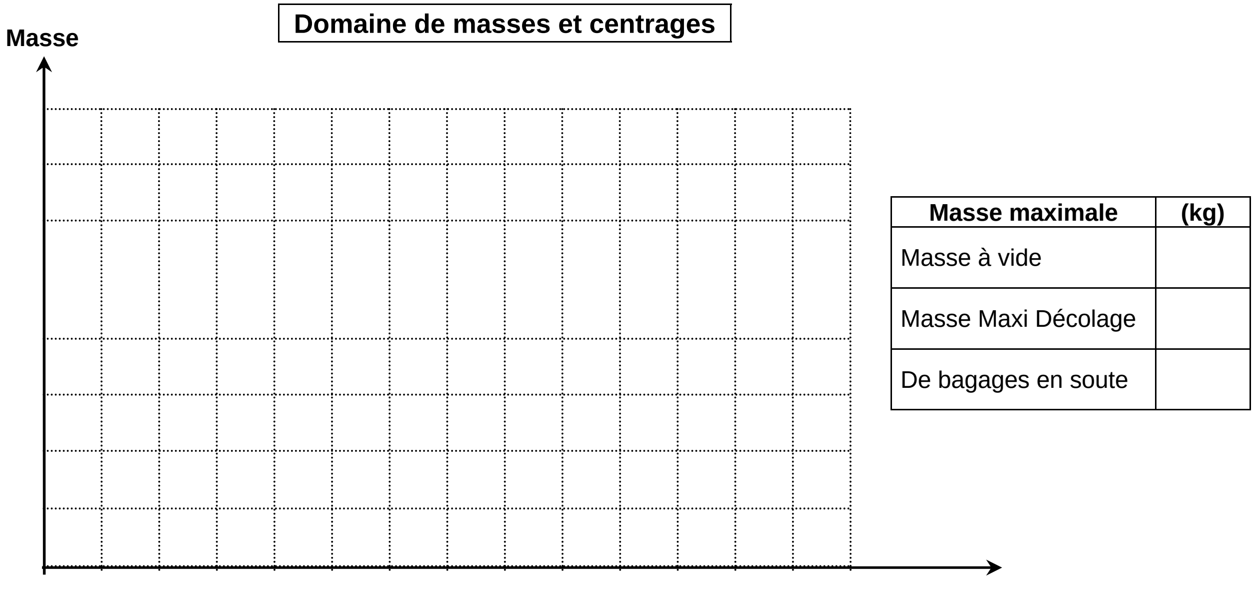
Altitude limite

Altitude densité limitée à …………………ft.

Limitations rotor

Moteur coupé (autorotation)		Avec puissance	
Maximum (%)	tr/min	Maximum (%)	tr/min
Minimum (%)	tr/min	Minimum (%)	tr/min

Limite de masse et centrage



Masse maximale	(kg)
Masse à vide	
Masse Maxi Décolage	
De bagages en soute	

(*) : pris par rapport à la référence définie en page 2